

Avis de constitution

SOCIETE « CANON EXTRATIVE GOLD »

Siège ABIDJAN COCODY, ANGRE DJIBI, IMMEUBLE
BATIM STAR BUILDING 1 ET 2, DANS LE PROLONGEMENT
DE LA PHARMACIE DES ALLEES, LOT D379 ILOT 29,
SECTION HI, PARCELLE 4, Lot D379, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2026, et enregistrés le 09/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CANON EXTRATIVE GOLD »

Objet : Exploitation de minéraux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, ANGRE DJIBI, IMMEUBLE
BATIM STAR BUILDING 1 ET 2, DANS LE PROLONGEMENT
DE LA PHARMACIE DES ALLEES, LOT D379 ILOT 29,
SECTION HI, PARCELLE 4, Lot D379, Ilot 29

Dirigeant(s)

M EKRA KOUAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02404 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12301/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

